

FORMULAIRE D'AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Sources juridiques :

- Code civil : Article 9 (protection de l'intimité de la vie privée)
- Convention européenne des droits de l'Homme Article 8
- Règlement (UE) 2106/679 (RGPD)
- Loi 78-17 modifiée du 6 janvier 1978 Article 48 (LIL)
- Code de la propriété intellectuelle

1. Contexte :

Conformément aux articles R112-43 à R112-66 du code pénitentiaire, l'Enap, établissement public administratif, sous tutelle de la direction de l'administration pénitentiaire pour le ministère de la justice, a pour mission la formation des agents en formation statutaire et continue.

Afin de pouvoir assurer la communication de l'ENAP, de la DAP ou du ministère de la Justice et la formation des personnels pénitentiaires, les élèves et stagiaires sont susceptibles d'être pris en photo ou vidéo dans le cadre des activités de l'école.

2. Responsable du traitement :

L'École Nationale d'Administration Pénitentiaire « Enap » dont le siège est situé 440 Avenue Michel Serres à AGEN – France est responsables du traitement. A ce titre, elle s'engage au respect de la réglementation française et européenne comme en dispose le règlement européen UE 216/679 dit Règlement européen Général sur la Protection des Données.

3. Exploitation des photos et vidéos (finalités)

Les photos et vidéos seront disponibles sur le réseau interne de l'Énap et utilisables pour une exploitation commerciale ou non commerciale et particulièrement pour :

- Les contenus des sites intranet et internet du ministère de la Justice, de la direction de l'administration pénitentiaire et de l'Enap,
- La plateforme de formation en ligne Moodenap (tableau de bord, images de cours et contenus de formation)
- Les lettres d'information
- Les films institutionnels sur l'Enap
- Les supports pédagogiques
- Les plaquettes d'information
- Les ouvrages, brochures et publications sur les métiers pénitentiaires et la formation des personnels pénitentiaires
- Les affiches et totem visant la promotion des métiers pénitentiaires
- Les rapports d'activité, bilan de communication, plan de communication de l'Enap et de l'administration pénitentiaire
- Les livrets d'accueil et de formation

L'Enap prévoit une conservation de ces supports pour une période de 10 ans.

4. Base légale

Votre image/voix sont des données à caractère personnel au sens du règlement européen UE 216/679. L'Enap doit assurer que vos données sont collectées et traitées dans le respect de la réglementation.

La base légale du traitement est l'article 6-1- a du Règlement européen sur la protection des données (RGPD) : « 6-1-a : La personne concernée a consenti au traitement de ses données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques. »

5. Autorisation de la personne concernée

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la fixation sur support audiovisuel et la publication de votre image et/ou de votre voix dans le cadre du projet désigné au paragraphe 1 et pour les modes d'exploitation désignés au paragraphe 2.

L'enregistrement de votre image et de votre voix sera réalisé sous l'autorité de l'Enap

L'enregistrement aura lieu aux dates/moments et lieux indiqués ci-après :

- Dates d'enregistrement : durant la durée de la formation initiale ou continue
- Lieux d'enregistrement : Enap

L'enregistrement ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Je soussigné(e)

NOM	
Prénom	
Promotion / groupe	
Donnée nous permettant de s'assurer de la majorité de la personne concernée au moment du consentement	
Adresse du domicile (*)	
Téléphone (*)	
Mail (*)	
(*) données facultatives ayant pour finalité la possibilité de vous recontacter pour recueillir un nouveau consentement dans le cadre de nouvelles utilisations de votre image.	

Je reconnais être entièrement investi(e) de mes droits personnels. Je reconnais expressément n'être lié(e) par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de mon image et/ou de ma voix, voire de mon nom.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus et donne mon accord pour la fixation de mon image et/ou de ma voix : OUI NON

Je reconnais autoriser la publication, la diffusion de mon image / voix dans le cadre de la communication de l'Enap, de l'administration pénitentiaire ou du ministère de la Justice : OUI NON

Je reconnais autoriser la publication, la diffusion de mon image / voix dans le cadre de la formation des futurs agents de l'administration pénitentiaire (salle de cours, amphithéâtre, formation sur la plateforme de formation en ligne MoodÉnap) : OUI NON

6. Droits des personnes :

Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité. Dans la limite des modalités légales, vous pouvez également vous opposer à leur traitement et demander leur effacement.

7. Coordonnées du Délégué à la protection des données :

Pour exercer vos droits ou pour toute question relative au traitement des données exploitées, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données, garant du respect de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel par l'École Nationale d'Administration Pénitentiaire dpo.enap@justice.fr, ou par courrier à DPD ENAP CS10028 47916 AGEN Cedex 9.

8. Réclamation auprès de la CNIL

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement des données n'est pas conforme à la réglementation, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL, en ligne (www.cnil.fr) ou par voie postale à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Fait en autant d'originaux que de signataires.

La présente autorisation sera conservée par l'Énap pendant toute la durée de conservation du support audiovisuel.

Fait à :	Signature de la personne concernée
Le (date) :	